

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

**Délibération**  
n° 2020.01.007.B

**Acquisition d'une  
laveuse de colonnes  
enterrées ou  
aériennes**

**LE VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 janvier 2020**

**Secrétaire de séance** : Gérard ROY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Michel ANDRIEUX

**Excusé(s)** :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.01.007.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**ACQUISITION D'UNE LAVEUSE DE COLONNES ENTERREES OU AERIENNES**

Dans le cadre de l'amélioration du service public de la collecte des déchets ménagers, l'acquisition d'une laveuse de colonnes enterrées ou aériennes est nécessaire.

Afin de satisfaire ce besoin, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2124-2, R2124-2, R2131-16 à 20 et R2161-2 à 5, du code de la commande publique, pour l'acquisition d'une laveuse de colonnes enterrées ou aériennes.

Les caractéristiques seraient les suivantes :

- Grue hydraulique pour prise de colonne enterrée de 5m<sup>3</sup> de déchets
- Unité de lavage équipée de 2 cuves (eau propre/eau sale), d'une station de curage
- Travail depuis le sol impératif
- Estimation : 210 000 € HT

Le marché est simple à prix global et forfaitaire.

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la période de garantie.

Pour information, l'acquisition du châssis porteur fera l'objet d'un marché subséquent à l'accord-cadre n°1876, lot 2. Les caractéristiques seront les suivantes :

- 26 tonnes, type « routier » 4 x 2
- Puissance : 380 CV environ
- Estimation : 140 000 € HT

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer le marché à intervenir ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation,

**D'IMPUTER** au Budget Déchets Ménagers – section Investissement 2182053.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**05 février 2020**

**Affiché le :**

**05 février 2020**